

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (PAS)



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Apporter une information globale et pédagogique pour comprendre les impacts du prélèvement à la source.

MOT DE L'AUTEUR – Jérôme LAFARGE

« L'entrée en vigueur du prélèvement à la source (appelé PAS) de l'impôt sur le revenu est fixée au 1^{er} Janvier 2019. Le prélèvement à la source a pour objectif de supprimer le décalage d'une année entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

Ainsi, le PAS vise à adapter le recouvrement de l'impôt à la situation réelle de l'usager sur l'année courante, sans modification de ses règles de calcul. »

Niveau
Initiation

1
Module

30 min

M221 – LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (PAS)

Objectifs pédagogiques

- Apporter une information globale et pédagogique pour comprendre les impacts du prélèvement à la source.

Mot de l'auteur

« L'entrée en vigueur du prélèvement à la source (appelé PAS) de l'impôt sur le revenu est fixée au 1^{er} Janvier 2019. Le prélèvement à la source a pour objectif de supprimer le décalage d'une année entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

Ainsi, le PAS vise à adapter le recouvrement de l'impôt à la situation réelle de l'utilisateur sur l'année courante, sans modification de ses règles de calcul. »

Chapitres

- Tout comprendre sur le PAS
- Concrètement comment cela se passe-t-il ?
- Les différents taux de prélèvement

Quiz